



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE PRAXIS  
SOCIALE**



## **SE FORMER**

### **TUTEUR\_TRICE DE PROXIMITÉ, MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET RÉFÉRENT\_E DE SITE QUALIFIANT**

Le/la tuteur\_trice de proximité et maître d'apprentissage joue un rôle central dans l'intégration, l'accompagnement et la montée en compétences des nouveaux collaborateurs ou des apprentis au sein d'une structure.

Sa mission s'articule autour de l'accueil, de l'encadrement, et du suivi personnalisé des apprenants, en créant un environnement propice à l'apprentissage et à l'acquisition des compétences professionnelles.

Le/la tuteur\_trice de proximité et maître d'apprentissage intervient dans des secteurs variés : entreprises, structures éducatives, établissements sociaux ou médico-sociaux, et tout autre environnement accueillant des personnes en formation ou en période d'intégration professionnelle.

## Formation Tuteur\_trice de proximité et maître d'apprentissage

<b>DURÉE DE LA FORMATION</b>	40 heures de formation par module réparties sur 2 à 3 mois
<b>CONTENU DE LA FORMATION</b>	<p>La formation se décompose en 3 modules :</p> <p><b>MODULE 1</b> Tuteur de proximité – les bases (module obligatoire) <b>MODULE 2</b> Tuteur – approfondissement / Maître d'apprentissage <b>MODULE 3</b> Tuteur Référent Site Qualifiant</p> <p>➤ 40 heures de formation par module</p>
<b>PRÉ-REQUIS À L'INSCRIPTION</b>	<p>La formation d'adresse en particulier à tout salarié de la branche professionnelle, diplômé de secteur, disposant de trois ans d'activité et assurant l'accompagnement de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ stagiaires en formation initiale,</li><li>➤ bénéficiaires de contrats de professionnalisation ou de périodes de professionnalisation,</li><li>➤ personnes en insertion dans l'emploi,</li><li>➤ apprentis.</li></ul> <p>Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à la formation.</p>
<b>MODALITÉS D'INSCRIPTION</b>	Pour les démarches d'inscription, consultez le site internet <a href="http://www.praxis.alsace">www.praxis.alsace</a> .
<b>MODALITÉS D'ADMISSION</b>	<p>L'entrée en formation se fait sur bulletin d'inscription. Les candidatures sont confirmées tant qu'il reste de la place, à défaut elles sont positionnées sur liste d'attente.</p> <p>Une demande de dispense du Module 1 est possible sur présentation des diplômes suivants : CAFDES, DEIS, CAFERUIS, DSTS, DEMF.</p>
<b>COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION</b>	<p>Coût de la formation : 460 € par module, soit un coût de 1 380 € pour la totalité du parcours de 120 heures.</p> <p>Prise en charge totale par la Branche professionnelle si l'employeur est adhérent et à jour de ses cotisations.</p>

Pour toute information complémentaire, adressez un mail à :  
Anne Fichou, responsable de formation : [a.fichou@praxis.alsace](mailto:a.fichou@praxis.alsace)  
Sophie Audigier, assistante de formation : [s.audigier@praxis.alsace](mailto:s.audigier@praxis.alsace)